

Le Saint-Mitréen

28

Journal municipal
Septembre 2025



**Saint-Mitre-les-Remparts
à l'heure de la rentrée**



Ville de Saint Mitre les Remparts



www.saintmitrelesremparts.fr

Sommaire

2	Édito
3	Tchao aux mégots
4-5	Retour en images de votre été
6-7	Dossier : rentrée scolaire
8	Rentrée culturelle
9	Rentrée associative
10-11	Travaux
12	Gestion durable des algues
13	En bref
14	Portrait État civil
15	Expression Libre
16	Agenda

☎ Numéros et mails utiles :

Hôtel de ville : 04 42 80 98 55

> bureaudumaire@saintmitrelesremparts.fr

Police municipale : 04 42 49 91 72 ou 06 20 54 59 31 ou 06 20 54 59 38

> policemunicipale@saintmitrelesremparts.fr

Collecte des déchets (Métropole) : 0800 94 94 08

> collecte.paysdemartignes@ampmetropole.fr

Services techniques : 04 42 44 03 45

> servicetechniques@saintmitrelesremparts.fr

Service urbanisme : 04 42 80 98 41

> urbanisme@saintmitrelesremparts.fr

Espace Familles-Solidarités : 04 42 06 74 16

> ccas@saintmitrelesremparts.fr

> espacefamilles@saintmitrelesremparts.fr

Le Saint-Mitréen n°28

Directeur de publication : Vincent Goyet

Rédaction : Loretta Jobard

Crédits photos : Céline Parenté, Loretta Jobard, Élus, Rémi Bainvel, Cyril Catenne, François Lucchesi, Freepik, DR.

Réalisation : Service Communication

Tirage : 3 100 exemplaires

Périodicité : 6 numéros annuels

Dépôt légal : 2^{ème} semestre 2025

N°ISSN : 1636-1652

Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC.

Impression : Mosaïques Impressions, St-Victoret

Ne pas jeter sur la voie publique.

L'édito



Chères Saint-Mitréennes, chers Saint-Mitréens,

Une fois de plus, ce mois de septembre rime avec la rentrée scolaire pour les élèves et leurs professeurs, mais aussi avec la reprise de nombreuses activités associatives ou encore avec le démarrage de la saison culturelle 2025-2026. A contre-courant de la baisse nationale des effectifs, nous pouvons en particulier nous réjouir de compter cette année à Saint-Mitre-les-Remparts davantage d'enfants dans nos écoles avec un record de 669 élèves, et une classe supplémentaire à Jean Rostand. Au sein de notre théâtre de La Manare, vous pourrez profiter de tarifs attractifs afin de faciliter l'accès à la culture pour les petits et les grands, et notre saison cinéma ravira les fans de Tim Burton.

Sur le front des travaux, ceux de notre cœur de village se poursuivent et doivent s'achever fin 2025. D'ici-là, nous devrions aussi avoir finalisé la réparation du tunnel de notre canal d'irrigation, les brise-vue pour toutes nos écoles, ou encore le déploiement de la deuxième tranche de notre plan ralentisseurs, visant à apaiser la circulation sur nos routes. Sur chacun de ces sujets, nous sommes attachés à respecter les normes en vigueur afin de répondre aux légitimes impératifs de sécurité.

Enfin, l'approche du vote du budget de l'Etat fait craindre à nouveau une période d'instabilité gouvernementale. Cette situation engendre des incertitudes sur l'avenir et entrave les projets et les investissements aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises. Les collectivités locales sont aussi durement impactées par ce ralentissement, synonyme de baisse de recettes, qu'il s'agisse des dotations de l'Etat ou de subvention de la part de nos partenaires. Dans ce contexte, la bonne gestion municipale est un exercice à la fois encore plus difficile et encore plus nécessaire.

Le 1^{er} septembre a aussi constitué un point d'étape en vue des prochaines élections municipales qui se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Les différents supports de communication municipale s'attacheront à respecter les règles de neutralité et à présenter simplement notre actualité communale. Parce que la démocratie est un bien précieux et fragile, j'encourage chacun à lire, s'informer, prendre du recul, débattre sereinement, à s'intéresser au monde qui l'entoure, à s'inscrire sur les listes électorales, et à toujours voter en conscience. La démocratie nous rassemble aussi en permettant à chacun de donner son avis. C'est le sens de la responsabilité qui nous guide en tant que citoyens.

Vincent Goyet
Maire de Saint-Mitre-les-Remparts

La commune recycle ses mégots !

La Ville franchit une nouvelle étape pour l'environnement en s'engageant dans le recyclage des mégots.

Après la distribution de cendriers de poche l'an dernier, des cendriers de rue sont progressivement installés sur des sites stratégiques grâce au partenariat avec Tchao Mégot :

- Théâtre La Manare
- Le Verre à soi
- Esplanade Vaillant
- Écoles Rostand
- Place Neuve
- Complexe sportif
- Plage de Massane
- Salle polyvalente de Varage
- Avenue Charles de Gaulle

En parallèle, des éteignoirs sont également en cours d'installation sur les poubelles afin de faciliter les bons gestes.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'adhésion de la commune à Alcome, l'éco-organisme national chargé de la collecte et du recyclage des mégots de cigarettes.

Grâce à une technologie innovante et unique au monde, les mégots collectés par Tchao Mégot sont dépollués sans eau ni solvant toxique, puis transformés en fibre propre et réutilisable. Cette matière devient ensuite isolant écologique pour le bâtiment ou produit textile écoresponsable comme des doudounes ou des pochettes d'ordinateur.

Une preuve concrète qu'économie circulaire, innovation et propreté urbaine peuvent aller de pair.

Rappelons qu'un seul mégot jeté au sol peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau et met plus de 10 ans à se dégrader. On estime que près de 30 milliards de mégots sont jetés chaque année en France, dont une partie termine dans les rivières, les sols ou la mer.

Chaque geste compte : utiliser ces cendriers, c'est contribuer à la propreté et à la protection de notre environnement.

Le point réglementation



Depuis le 1^{er} juillet 2025, il est interdit de fumer et vapoter dans :

- les parcs et jardins publics
- les plages et les aires de jeux
- les abords des établissements scolaires

Cette mesure vise à :

- protéger la santé de tous
- réduire la pollution des espaces naturels
- renforcer la lutte contre les déchets liés au tabac

Que risque-t-on ?

Fumer dans un lieu interdit : amende de 68 € (pouvant aller jusqu'à 450 €).
Vapoter dans un lieu interdit : amende de 35 €.

En complément, la commune a pris des arrêtés en août dernier afin d'interdire les jets de mégots sur la voie publique. La violation de cette interdiction est réprimée d'une amende de 4^{ème} classe dont le montant s'élève à 135€ (pouvant aller jusqu'à 750€).



Les cendriers sont installés progressivement, et tous les mégots récoltés seront recyclés.



Retour sur votre été

Cet été fut festif à Saint-Mitre-les-Remparts ! Retour en images sur nos Estivales 2025, de la Soirée blanche à la Color Run, en passant par la Soirée Ibiza en partenariat avec le Comité des Fêtes !



Succès renouvelé pour l'ouverture des Estivales | Samedi 5 juillet



La fête nationale et le désormais traditionnel feu d'artifice | Lundi 14 juillet



Concerts, soirées, fête foraine, retraite aux flambeaux... Durant les quatre jours de fêtes votives tous les publics sont conquis !

Du vendredi 25 au lundi 28 juillet

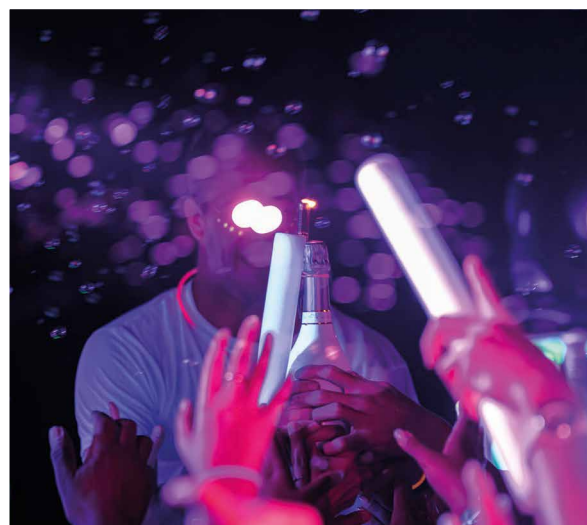


Les Rues de l'étang ont ravi les spectateurs, avec un spectacle sur la plage à Massane, et un deuxième sur le parvis de notre théâtre.

Vendredi 1^{er} août



**Les irréductibles Saint-Mitréens sont
venus participer au banquet gaulois |
Samedi 9 août**



**La soirée Ibiza a illuminé la plage de
Massane | Samedi 16 août**



**Le banquet aux palourdes | Samedi 23
août**



**Les deux humoristes Amy London et
Caroline Seba ont conquis le public durant
la soirée Saint-Mitre en rire !
Samedi 30 août**



**Du côté du centre de loisirs les enfants ont
participé au traditionnel Festi'Ciné durant
les vacances scolaires !**

De retour sur les



Des retrouvailles, quelques larmes, des parents, heureux ou inquiets, pas de doute, la rentrée est arrivée! Après quelques péripéties dues à la météo, les enfants ont pu retrouver normalement les bancs de l'école le mardi 2 septembre.

Des effectifs stables

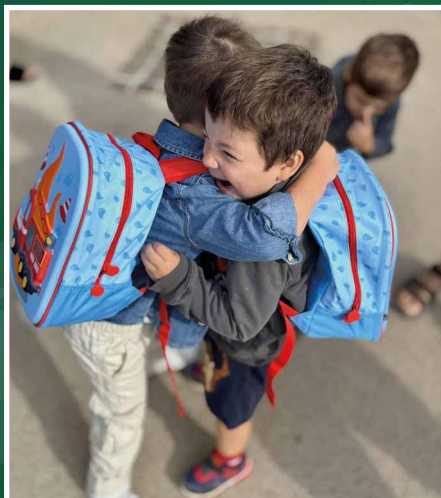
Cette année, 667 élèves ont fait leur rentrée à Saint-Mitre-les-Remparts.

- Maternelle Vaillant : 105 élèves (103 en 2024)
- Maternelle Rostand : 132 élèves (126 en 2024)
- Élémentaire Vaillant : 178 élèves (183 en 2024)
- Élémentaire Rostand : 252 élèves (chiffre stable par rapport à 2024)

Malgré la tendance nationale à la baisse des effectifs, la commune bénéficie de l'affectation d'un professeur supplémentaire à l'élémentaire Rostand, qui accueille par ailleurs une classe Ulis (unités localisées pour l'inclusion scolaire).

Des écoles modernisées

La commune a profité de l'été pour améliorer les conditions d'accueil.



La classe Ulis de l'élémentaire Rostand a ainsi été rénovée et agrandie, avec une cloison fixe, de nouvelles peintures, du mobilier adapté et des aménagements pensés spécialement pour les enfants usagers des lieux. Une nouvelle salle de classe a également été ouverte dans la même école, dotée d'un écran numérique supplémentaire et de mobilier neuf.

À la maternelle Vaillant, des lavabos supplémentaires ont été installés, tandis que les vitres de l'élémentaire ont été équipées de films anti-UV, déjà présents dans le bâtiment de l'école maternelle.



Des travaux à venir

Et les travaux se poursuivent : d'ici et durant les vacances d'automne, les stores de l'école Vaillant seront changés, la pelouse synthétique de la cour de Rostand sera renouvelée et des brise-vues seront posés le long des barrières, et ce dans les deux groupes scolaires.

Ces investissements traduisent la volonté d'offrir à chaque enfant un cadre d'apprentissage moderne, confortable et adapté à ses besoins, pour un environnement plus serein.

Les effectifs à la rentrée 2025

Écoles maternelles

Rostand
132 enfants
5 classes



Vaillant
105 enfants
4 classes

Écoles élémentaires

Rostand
252 enfants
10 classes



Vaillant
178 enfants
7 classes

bancs de l'école

Zoom sur : le référent bienveillance

Mis en place l'an dernier, le dispositif du référent bienveillance a déjà fait ses preuves auprès des familles saint-mitréennes. Son rôle : être un point d'entrée unique pour les parents, afin de favoriser le dialogue et la fluidité entre la collectivité, les écoles et les différents partenaires de l'éducation.

Un lien de confiance entre familles et écoles

Le référent bienveillance accompagne les familles lorsqu'une situation particulière se présente : harcèlement scolaire, difficultés d'adaptation, besoins spécifiques liés à un handicap,

ou tout simplement inquiétudes des parents. Il facilite la mise en relation avec les bons interlocuteurs, coordonne les réponses et veille à ce que chaque enfant bénéficie d'un climat serein et inclusif.

Un travail d'équipe

Derrière ce poste, ce n'est pas seulement une personne, c'est une dynamique collective. Le référent bienveillance s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire réunissant les directrices de crèche, spécialistes de la petite enfance, des professionnels de santé intervenant sur les différentes structures, les enseignants et directeurs d'école, les équipes périscolaires de la commune.

Tous œuvrent ensemble à l'inclusion et au bien-être des enfants. Cela permet aussi de simplifier la vie des

familles, par exemple en facilitant la sortie des enfants pour leurs rendez-vous avec des professionnels sur certains temps d'accueil.

Une démarche d'inclusion renforcée

Le dispositif favorise notamment l'intégration des enfants bénéficiant d'une reconnaissance MDPH grâce à la mise en place d'un projet d'accueil inclusif personnalisé.

En lien constant avec les équipes éducatives et médicales, le référent s'assure que chaque enfant trouve sa place et puisse s'épanouir dans un environnement bienveillant.

Pour contacter le référent bienveillance ou prendre rendez-vous :

referentbienveillance@saintmitrelesremparts.fr
04 42 06 97 52

Avant

Après

La crèche Croque la Vie entièrement rénovée



La crèche Croque la Vie a bénéficié d'une rénovation complète durant la fermeture estivale, pensée pour le bien-être des enfants comme pour le confort des professionnels.

La section des bébés a ainsi fait l'objet de changements majeurs. La biberonnerie et la salle de change ont été repensées, avec inversion des espaces et agrandissement de la surface disponible. Les plans de change, désormais ouverts sur la section, offrent visibilité et audition, garantissant sécurité et sérénité. Des meubles ergonomiques permettent aux tout-petits de gagner en autonomie, tandis que les rangements et jeux sont accessibles à leur hauteur.

Un cadre modernisé

Au-delà de la mise aux normes demandée par la PMI, la commune a saisi l'opportunité d'une subvention de la CAF et du Fonds de Modernisation des Établissements (FME) pour rénover en profondeur :

- peintures refaites sur l'ensemble des murs,
- sol du hall d'accueil remplacé,
- boiseries restaurées,
- ameublement modernisé.

La rénovation se poursuivra à l'extérieur : le sol souple des aires de jeux sera remplacé et les barrières sécurisées.

Grâce à ces travaux, la crèche Croque la Vie offre aujourd'hui un environnement plus sûr, ergonomique et stimulant, où chaque enfant peut s'épanouir en toute confiance.

Une saison culturelle riche et éclectique

Cette année encore, la vie culturelle de Saint-Mitre-les-Remparts promet d'être variée, grâce à une programmation où chacun pourra trouver son bonheur.

À la médiathèque Charles Rostaing, la saison 2025-2026 s'ouvre sous le signe de la découverte et du partage. Tout au long de l'année, les rendez-vous se succéderont :

- Conférences pour voyager dans le temps et les savoirs, de l'histoire locale sur l'architecture de notre village, jusqu'à une immersion dépayssante en Sicile.
- Expositions photos du Club Marius, qui rythmeront la saison d'octobre à juin.
- Temps festifs et familiaux, comme Halloween avec ses contes et ateliers origami, ou encore Noël avec ses histoires enchantées et ateliers créatifs.
- Moments citoyens et solidaires, à l'instar de la Journée internationale du droit des femmes.

Au théâtre de la Manare, la saison culturelle 2025-2026 a été dévoilée en juin dernier et réserve elle aussi de grands moments d'émotion. Théâtre, humour, musique, cinéma et spectacles jeune public se succéderont pour nourrir la curiosité de chacun.

- Côté théâtre, place à des voix fortes et engagées, comme *Je me porte bien*, témoignage poignant sur les violences conjugales.
- L'humour sera au rendez-vous avec *le Festival des Comédies*, tandis que *En attendant Marcel* plongera les spectateurs dans l'univers tendre et nostalgique de Pagnol.
- La musique résonnera avec des accents de gospel, de jazz, sans oublier l'incontournable concert hommage à Radiohead par le groupe Paranohead.
- Le cinéma proposera un cycle dédié à Tim Burton et fêtera les 10 ans du festival SMR13.
- Enfin, le jeune public profitera de spectacles interactifs, de contes décalés, de marionnettes et de chansons, pour rêver et s'évader en famille.

L'offre tarifaire a été repensée, plus simple et plus avantageuse, avec des abonnements attractifs : 30 € pour 3 spectacles, 50 € pour 6 spectacles, 100 € pour les 12 spectacles de la saison !

Entre la richesse des propositions de la médiathèque et la diversité des spectacles de la Manare, Saint-Mitre-les-Remparts s'affirme comme une ville où la culture se vit toute l'année, dans la convivialité et l'ouverture.

Infos pratiques

Médiathèque Charles Rostaing

Rue Pierre et Marie Curie

04 42 49 15 11

bibliotheque@saintmitrelesremparts.fr

Théâtre de la Manare

72 rue Bellefont

04 42 49 04 64

lamanare@saintmitrelesremparts.fr

Abonnements : 30 € (3 spectacles)

– 50 € (6 spectacles) – 100 € (12 spectacles)

Les programmes complets sont à retrouver sur notre site internet : www.saintmitrelesremparts.fr





Les assos aussi ont fait leur rentrée !

Plus de trente associations étaient présentes au complexe sportif René Jauras pour la traditionnelle journée des associations.

Le samedi 6 septembre dernier s'est tenue la traditionnelle fête des associations. Une journée conviviale durant laquelle les habitants ont pu rencontrer les bénévoles, échanger, découvrir des disciplines, effectuer des essais ou bien s'inscrire directement. Comme chaque année, ce rendez-vous a permis de mesurer la diversité du tissu associatif saint-mitreén.

À Saint-Mitre-les-Remparts, près de 80 associations œuvrent au quotidien pour animer la commune et proposer des activités variées à tous les âges.

Côté sport, les plus jeunes peuvent débuter dès 3 ou 4 ans au rugby, au judo, au tennis ou encore au basketball. Les amateurs de sports collectifs se tournent vers le handball, le football ou le volley, tandis que les disciplines individuelles ne sont pas en reste avec le twirling, le karaté, l'athlétisme, le tennis de table ou encore l'équitation aux Écuries des Étangs. Nouveauté cette année : le club de rugby ouvre une section féminine, marquant une étape importante pour développer le sport au féminin sur la commune.

Côté culture, les talents s'expriment à travers les ateliers d'arts plastiques (peinture, aquarelle, couture, broderie), la musique avec les groupes de chant, sans oublier la danse.

Côté détente et bien-être, chacun peut trouver une activité pour se ressourcer : yoga, taï-chi, qi gong, fitness...

Les amateurs de loisirs conviviaux

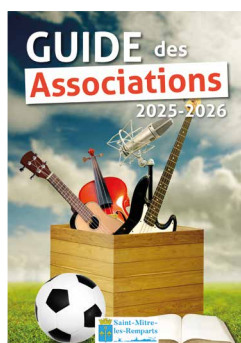
apprécieront les clubs de tarot, ou encore la photo avec le club Photo Marius.

Côté solidarité et engagement citoyen, les associations caritatives et environnementales tiennent une place essentielle. Du Secours catholique en passant par le don du sang bénévole, elles œuvrent pour le lien social et l'entraide. D'autres associations sensibilisent aux enjeux environnementaux, comme le Comité Communal Feux de Forêt ou la Ligue de Protection des Oiseaux.

Ce dynamisme est rendu possible grâce au dévouement de nombreux bénévoles, souvent discrets, mais dont l'engagement contribue directement au bien-vivre ensemble.

Si vous avez manqué la fête des associations, il n'est pas trop tard pour rejoindre une activité. Le Guide des associations 2025-2026 est disponible à Saint-Mitre Informations (72 rue Bellefont) et consultable en ligne sur :

www.saintmitrelesremparts.fr



Bravo aux médaillés !



Près d'une centaine de sportifs saint-mitreéens ont été récompensés par Monsieur le Maire Vincent Goyet et Thierry Bazzali, conseiller municipal, lors de la traditionnelle remise des trophées sportifs organisée à l'occasion du Forum des associations.

Football Club :

Les U15 féminines, les U17 garçons et les vétérans hommes sont champions de Provence ! Au total, 60 médailles et 3 coupes ont été remportées par le club.

Twirling :

Des podiums pour Sacha, Luna, Isabella, Marilou, Guilianna, Willa, Louise, Marine, Marie, Lola, Méline, Romane et toute l'équipe sénior : résultats aux opens de Canet d'Aude, Besse-sur-Issole, Bollène, Martigues et une médaille d'or au championnat des Nations à Turin pour Sacha. Duos et équipes complètent ce palmarès exceptionnel.

Les Écuries des Étangs :

De très belles performances en poney games : Tom Videbien et Noémie Abl, vice-champions de France en junior élite paire, Chloé Casso et Elise Dulcere championnes de France en cadet, et de nouveaux podiums en élite équipe.

OTM Company :

Un 1^{er} prix régional et 5 médailles pour Camille Angelini, Giorgia Schirru, Paolina Naily, Mélina Kalaris et Angela Bouziane Revert.

Tennis Club :

Maxime s'est illustré avec une victoire au tournoi de Mouriès, une finale à Fos-sur-Mer et une demi-finale à Saint-Mitre.

Félicitations à toutes et tous pour vos performances et votre engagement qui font rayonner Saint-Mitre-les-Remparts !

Des travaux pour un

Place Neuve : le stationnement opérationnel

Après son ouverture cet été et les interventions de début septembre, la place Neuve est désormais entièrement prête !

- Les pavés ont été nettoyés et traités pour une meilleure conservation.
- Le marquage au sol des différentes zones de stationnement est réalisé.
- Les bornes automatiques sont activées : stationnement limité à 30 minutes maximum.

Ces places sont en zone bleue, donc à durée limitée : le minuteur se déclenche dès qu'un véhicule se gare, il n'est donc pas nécessaire d'apposer un disque.

Elles favorisent la rotation des véhicules, dynamisent la place et renforcent l'attractivité des commerces de proximité.

Rappel important :

Les places livraison et convoyeur de fonds sont exclusivement réservées à ces



catégories de véhicules (135€ d'amende en cas de stationnement).

Le stationnement gênant sur le passage piéton ou devant les bornes sera également verbalisé.

La place est désormais prête à accueillir habitants et visiteurs dans les meilleures conditions !



Une statue pour faire revivre la mémoire de Louis Brauquier

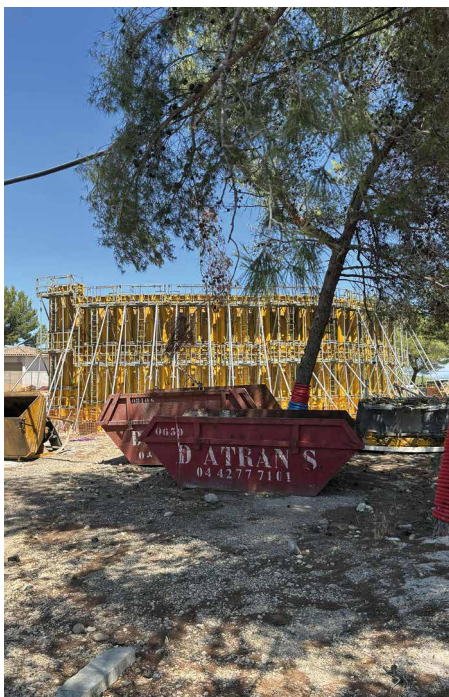
Poète marseillais et grand voyageur (1900-1976), Louis Brauquier a passé ses dernières années à Saint-Mitre, dans la maison familiale de la Poussardière. Lauréat du Grand Prix de Poésie de l'Académie Française, il a marqué la littérature par ses vers nourris des océans et de la Provence.

Début septembre, sa statue de Pomone, déesse romaine des jardins et des fruits, réalisée par le sculpteur Louis Arnaud et installée depuis plus de 50 ans dans son jardin, a rejoint l'esplanade du cimetière de la Croix d'Aymard.

Offerte à la commune par son arrière petit-cousin Gilles Bourdy, elle devient désormais un patrimoine partagé, rappelant l'attachement du poète à notre village et invitant chacun à (re)découvrir son œuvre. Merci à lui pour ce don !

Merci à nos services techniques qui ont assuré son installation et permis à cette mémoire de trouver sa place dans l'espace public.

meilleur cadre de vie



Travaux du château d'eau



Dans le cadre des travaux de reconstruction et de modernisation du réseau d'eau potable menés par la Métropole Aix-Marseille-Provence, plusieurs étapes ont déjà été franchies : La moitié de la nouvelle canalisation est posée.

Les travaux de voirie sont terminés dans les boulevards Allende, Fontaine du Loup et Jean Rostand, avec la réalisation d'enrobés cet été.

Du côté du secteur Marjolaine - Îles d'Or, les tranchées sur chaussées font l'objet de reprises définitives depuis début septembre.

La commune a par ailleurs demandé la reprise des tracés sur les routes, notamment dans les secteurs où ils n'avaient été effectués qu'à moitié.

La construction du nouveau château d'eau se poursuit. Début septembre, une opération d'envergure s'est tenue : 212 m³ de béton ont été coulés pour ériger la structure de l'ouvrage, qui atteindra à terme 6,75 m de haut.

La mise en service des nouveaux branchements de canalisations est prévue en début d'année prochaine. Ce chantier permettra d'assurer à tous les habitants un réseau d'eau potable plus fiable, moderne et performant.



Mise en sécurité route des plages

La route des Plages, quartier Varage-Massane, fait l'objet d'une mise en sécurité depuis septembre, qui commence avec les abribus. Ces travaux sont engagés pour le bénéfice et à la demande de la commune par la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Ces améliorations entraînent des perturbations de circulation, avec des feux alternants sur les sections concernées et un report de l'arrêt scolaire Jean-Sébastien Bach aux arrêts Vivaldi et Îles d'Or.

Par ailleurs, la sécurisation se poursuivra avec l'installation de neuf ralentisseurs, programmée durant les prochaines semaines. Dans un deuxième temps, les boulevards Rostand et Allende bénéficieront également de ralentisseurs.



Travaux ZAC des Étangs



La Métropole Aix-Marseille-Provence, à la demande de la commune, a récemment engagé des travaux de réfection dans la partie ouest de la ZAC des Étangs.

Le chemin rural, auparavant en terre, a été remis en état grâce à un revêtement bicouche, et le muret effondré situé devant chez Ange a été réparé.

D'autres aménagements sont déjà en cours de programmation : le plan de stationnement sera revu et la rue de Courtine bénéficiera prochainement d'une réfection complète.

Saint-Mitre-les-Remparts, un modèle de gestion durable des algues

Saint-Mitre-les-Remparts innove dans la gestion des algues vertes. Après le déplacement du quai de déchargement en 2024, la commune a réceptionné cet été une plateforme de ressuiement : un aménagement qui permet un séchage rapide et efficace des ulves collectées chaque jour par nos services techniques.

Des algues à un sable coquillé

Concrètement, les algues sèchent à l'écart des habitations, sans nuisances olfactives, et perdent leur dégagement gazeux. Le résidu résultant de cette étape est un sable coquillé mêlé à un reliquat d'algue desséchée. Il est apparu évident, après échange avec la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) et le Gipreb (Groupement d'intérêt public pour la réhabilitation de l'étang de Berre), qu'il puisse retrouver naturellement sa place sur nos plages. Il contribue ainsi à maintenir le trait de côte et à recharger hors saison principalement les plages de Calieux, Patorgue et Arthur. Une boucle écologique où les ressources de l'étang participent à la protection de son propre littoral.

Un dispositif vertueux plébiscité

Ce dispositif vertueux est aujourd'hui cité



Les algues, après avoir été ramassées par nos services techniques, sont entreposées sur cette plateforme de ressuiement, et après séchage, le résidu est un sable coquillé mêlé à un reliquat d'algue séchée.



en exemple par le GIPREB, qui souhaite l'étendre à l'ensemble des communes du pourtour de l'étang de Berre.

À la fois écologique et économique, il réduit fortement le volume de biodéchets, les nuisances, tout en

évitant des coûts de traitement évalués à 400 € la tonne, ainsi que les rotations de camions de chargement et déchargement.

Bravo à nos services techniques, à l'initiative de cette véritable innovation.



Un nouveau service de bus à la demande en soirée



Depuis début septembre, le réseau Ulysse propose une expérimentation inédite : dès 19h30, les lignes régulières laisseront place à un service de bus à la demande, disponible jusqu'à 23h (dernier départ).

Ce dispositif fonctionnera aussi le dimanche, de 9h à 21h30.

Réparti en trois zones (Cornillon, Grans, Saint-Chamas, Miramas/Entressen, Istres, Fos-sur-Mer / Saint-Mitre-les-Remparts, Martigues et Port-de-Bouc), il permettra aux usagers de se déplacer d'un arrêt à l'autre de manière souple et directe, en réservant comme pour le service actuel.

Pensé pour s'adapter aux usages du soir (restaurants, cinémas, sorties), ce service améliore l'offre de mobilité tout en limitant les trajets à vide et en réduisant l'impact environnemental.

Réservations via l'application MyMobi et le site internet du réseau Ulysse).

Parlez-vous provençau ?

" Fai mi vèire uno oulivo à Sant Jean, t'en farai vèire milo à toussant" :

Fais-moi voir une olive à la Saint-Jean, je t'en ferai voir mille à la Toussaint.

Opération brioches : ils ont besoin de vous !



Cette année, la traditionnelle opération brioches de la Chrysalide se tiendra du 6 au 12 octobre.

Si vous souhaitez en vendre ou en acheter (prix minimum 6 €), il suffit de contacter le bénévole référent de Saint-Mitre : landrylouis@orange.fr

Soyez gourmands pour la bonne cause !

Cette action vise à récolter des fonds tout autant qu'à sensibiliser au handicap mental. L'opération contribue ainsi à financer la prise en charge des personnes handicapées mentales dans les neuf établissements de La Chrysalide de Martigues et du golfe de Fos, et de la rénovation de bâtiments.

Le bénéfice des ventes vient ainsi s'ajouter aux dotations de l'Etat, via l'ARS, ces dernières subvenant surtout au fonctionnement des établissements.

Site : www.chrysalidegdf.com

Subventions pour les associations

Les associations peuvent dès à présent déposer leur demande de subvention de fonctionnement pour l'année 2026.

Le dossier, à télécharger sur le site de la ville (page 'Gérer une association'), doit être complété et accompagné des pièces justificatives (statuts, comptes, RIB...).

Il est à transmettre au service comptabilité de l'Hôtel de Ville ou par mail.

La date limite de dépôt est fixée au 17 janvier 2026, délai impératif. Infos et téléchargement :

www.saintmitrelesremparts.fr

Inondations du 21 septembre : déclarez votre sinistre



Saint-Mitre-les-Remparts a été reconnue en état de catastrophe naturelle suite aux orages du 21 septembre 2025.

Les habitants concernés ont 30 jours pour déclarer leur sinistre à leur assurance à compter de la date de parution de l'arrêté.

Marche à suivre :

- Contactez rapidement votre assureur.
- Déclarez vos dommages liés aux inondations et coulées de boue.
- Fournissez les justificatifs nécessaires (arrêté, photos, factures, etc.).

Plus d'infos et l'arrêté à retrouver sur notre site internet :

www.saintmitrelesremparts.fr

Inscriptions à l'Espace Jeunes : vacances d'automne et mercredis après-midis

Les inscriptions pour les vacances d'automne et les mercredis après-midis (de septembre 2025 à juillet 2026) sont désormais ouvertes à l'Espace Jeunes.

Les familles peuvent s'inscrire directement en ligne via le portail familles : bit.ly/espacefamillessaintmitre

Il suffit de se connecter au profil de l'enfant, de cliquer sur « Inscrire à une nouvelle activité », puis de sélectionner les jours souhaités.

Les réservations sont enregistrées dans la limite des places disponibles et par ordre d'arrivée. Lorsque les cases apparaissent en vert, la réservation est confirmée.

Pour toute information complémentaire, ou si votre profil famille n'est pas encore créé, l'Espace Jeunes est à votre disposition :

04 42 06 97 52

espacejeunes@saintmitrelesremparts.fr

Le Comité Communal des Feux de Forêt recrute !

Des sentinelles bénévoles au service de nos collines

Créé en 1988 à Saint-Mitre-les-Remparts par une poignée de volontaires, parmi lesquels des chasseurs, le Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) est né d'un besoin simple : veiller sur les massifs, informer la population et alerter les secours en cas de départ de feu. À ses débuts, les patrouilles s'effectuaient en véhicules personnels, depuis la caserne des pompiers du village.

De la radio libre aux locaux actuels

Quelques années plus tard, le CCFF s'installe dans l'ancien local de la radio libre Radio Saint-Bernard, sur le plateau des Arnettes. La commune met alors à disposition trois téléphones portables, tandis que les sapeurs-pompiers offrent un 4x4 Lada Niva. En 1996, le comité compte 16 membres. Pour renforcer la prévention, la mairie dote l'équipe d'une tronçonneuse afin de débroussailler et créer des pistes en colline. Le Conseil départemental attribue ensuite un premier 4x4 Mitsubishi équipé d'une cuve de 400 L.

Avec les années et la volonté de la commune, le CCFF a poursuivi sa montée en puissance. Installé désormais dans des locaux fonctionnels (ancien club de ball-trap), le comité compte 27 bénévoles et deux véhicules porteurs d'eau. Les patrouilles se font à deux ou trois équipiers à bord des véhicules orange : ils peuvent intervenir sur des feux naissants et appuyer l'action des sapeurs-pompiers. Ils sont d'ailleurs intégrés au Plan Communal de Sauvegarde.

La mission première demeure la même : défendre les massifs forestiers communaux face au risque incendie.

Le CCFF de Saint-Mitre-les-Remparts recrute ! Les critères à respecter :

- Être majeur
- Être apte physiquement (certificat médical)
- Être titulaire du permis B
- Donner de son temps bénévolement pour la protection des espaces naturels
- Avoir le sens de l'intérêt général
- Jouir de ses droits civiques

Après validation, les volontaires reçoivent une carte de membre officiel et bénéficient gratuitement de stages dispensés par l'ADCCFF (Association départementale des CCFF).

Contact : ccffsaintmitre@gmail.com



Les locaux du CCFF sont situés derrière le complexe sportif René Jauras.

ÉTAT CIVIL



Naissances

Noé Alexandre GIRY, né le 4 juin 2025 à Martigues.

Wassim NOUR, né le 04 juin 2025 à Martigues.

César Fabio Lucas Jean-Claude BOCQUET, né le 16 juin 2025 à Martigues.

Lyana Maëlia DE SOUSA MANCA, née le 25 juin 2025 à Martigues.

Ellie Lynda Agnès GEORGES, née le 25 août 2025 à Martigues.



Mariages

Aurélien LAFLEUR et Alexis LE GOLVAN, mariés le 12 juillet 2025.

Alexandra MORON et Julien LAVALETTE, mariés le 12 juillet 2025.

Marion DOMINGO et Rémi ARNAUD-LEFEVRE, mariés le 02 août 2025.

De BUYER Juliette et Edwin SABBAGH, mariés le 25 août 2025.

Sophie CAVAGNE et Robin BOURGOIS, mariés le 20 septembre 2025.

Gina GANDOLFO et Jean FERNANDEZ, mariés le 20 septembre 2025.



Décès

Yves VIDAL, décédé le 28 juin 2025 à Port de Bouc.

Christian VACCAREZZA, décédé le 6 juillet 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Chantal BAUDUIN, décédée le 13 juillet 2025 à Martigues.

Joséphine SAUSSE, veuve IZZO, décédée le 30 juillet 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Francine FOSSE, veuve NURY, décédée le 03 août 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Clotilde VIGNE, veuve CRÉTINON, décédée le 05 août 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Gilbert NANNINI, décédé le 07 août 2025 à Istres.

René LOPEZ, décédé le 10 août 2025 à Istres.

Michel TCHAKIRIAN, décédé le 12 août 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Christian BUTTICKER, décédé le 12 août 2025 à Martigues.

Jean-François de MORDANT de MASSIAC, décédé le 13 août 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Rosina MERCURIO veuve RUSSO décédée le 21 août 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts

Francisqua HERRAEZ veuve DE FIGUEIREDO décédée le 20 août 2025 à Istres

Lidia BALESTRERI veuve BEVELACQUA décédée le 29 août 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Bernard POLIZZANO décédé le 20 août 2025 à Gardanne.

Eric JOKUMSEN décédé le 31 août 2025 à Martigues.

LES CONCOURS DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Les bulletins d'inscription aux concours de fin d'année sont à retourner à Saint-Mitre Informations ou par mail : festivites@saintmitrelesremparts.fr avant le 13 décembre 2025.



Bulletin d'inscription au concours des illuminations et décorations de Noël 2025

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Tél :



Bulletin d'inscription au concours des crèches provençales de Noël 2025

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Tél :

Retrouvez les règlements intérieurs sur le site de la ville : www.saintmitrelesremparts.fr

EXPRESSION LIBRE

Saint-Mitre en vie

Par respect des règles de communication en vigueur pendant la période préélectorale qui a commencé le 1^{er} septembre 2025, nous ne publions plus d'expression libre.

Merci de votre compréhension.

Vincent Goyet

Les Saint-Mitréens avant tout

Tribune
non parvenue

L'Agenda

Sélection

MI-OCTOBRE

DU 8 AU 23 OCTOBRE

Expo Photos Marius 2 auteurs : M.Lombard et JM.Moulinet

Médiathèque Charles Rostaing

Infos : 04 42 49 45 11

SAMEDI 11 OCTOBRE

Soirée diaporama et week-end photos

Théâtre de la Manare | 20h30

Infos : 04 42 49 04 64

DIMANCHE 12 OCTOBRE

Fête de l'Abeille et du Terroir

Place Neuve | 14h-18h

VENDREDI 17 ET SAMEDI 18 OCTOBRE

Opération broyage de végétaux | 9h-13h

Parking des Espérettes

Gratuit

MERCREDI 22 OCTOBRE

'Mon petit chaperon rouge', spectacle jeune public | 16h

'Ah si j'étais une femme', comédie | 20h30

Théâtre de la Manare

Réservation : www.billetreduc.com

JEUDI 23 OCTOBRE

Repas des Anciens

Gymnase René Jauras | 12h

Infos : 04 42 06 74 16

SAMEDI 25 OCTOBRE

Café philo (les derniers samedis de chaque mois)

Médiathèque Charles Rostaing | 14h

Infos : 04 42 49 45 11

LUNDI 27 OCTOBRE

Collecte don du sang

Théâtre de la Manare | 15h-19h

MERCREDI 29 OCTOBRE

Les mercredis du cinéma 'Beetlejuice' | 14h et 'Frankenweenie' | 20h30

Théâtre de la Manare

Réservation : www.saintmitrelesremparts.fr

MERCREDI 29 OCTOBRE

'Loup y es-tu ?' Contes | 10h30

Ateliers halloween : origami | 14h-15h (5-7 ans) et 15h30-17h30 (8-15 ans)

Médiathèque municipale Charles Rostaing

Sur inscription : 04 42 49 15 11

VENDREDI 31 OCTOBRE

Halloween

Centre village

Infos : 04 42 49 04 62

MI-NOVEMBRE

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 NOVEMBRE

Salon des métiers d'art

Théâtre de la Manare | 9h-19h

Entrée libre

SAMEDI 15 NOVEMBRE

Journée santé-bien-être

Maison de la Jeunesse | 9h-19h

Entrée libre

SAMEDI 15 NOVEMBRE

Concert gospel : Tggg 2.0 Gospel Emotion

Théâtre de la Manare | 20h30

Infos : 04 42 49 04 64

Réservation : www.saintmitrelesremparts.fr

VENDREDI 21 NOVEMBRE

Spectacle Chante-Lyre

Médiathèque Charles Rostaing | 18h

Infos : 04 42 49 45 11